

André Malraux, «Discours prononcé au palais de Chaillot, le 30 octobre 1962, par Monsieur André Malraux au nom de l'association «Pour la V^e République»»¹, discours prononcé avant le référendum portant sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Paris, ministère des Affaires culturelles, s.d. [1971], [5 p.].

André Malraux

Discours prononcé au Palais de Chaillot le 30 octobre 1962

au nom de l'Association «Pour la V^e République»

(IV^e et V^e Républiques, réfutation des critiques adressé à de Gaulle)

Le 12 septembre, les Français avaient appris qu'ils allaient être consultés sur l'élection du Président de la République au suffrage universel. Ils l'avaient appris, avec un intérêt un peu distrait : certes, il s'agissait du Président de la République, d'eux-mêmes, et la consultation était la conséquence d'un attentat; mais le suffrage universel a peu d'adversaires avoués, et la réforme proposée ne devait pas être appliquée avant plusieurs années.

Le 4 octobre, les Français apprenaient que le Sénat (dont le Président venait d'accuser de forfaiture le Gouvernement et, par un savant ricochet, le général de Gaulle) faisait une ovation à ce Président, au nom de la République menacée. Il y a longtemps que les Français savent que tout ce qui est exagéré est sans importance. Mais lors de la défaite des hommes des barricades d'Alger, le Sénat ne s'était pas levé. Lors de l'arrestation du général Salan, le Sénat ne s'était pas levé. Ni pour la paix en Algérie.

¹ L'association «Pour la V^e République» vient d'être fondée par Malraux. Il en est le président.

Pour la réconciliation franco-allemande – évènement capital de l’histoire de l’Occident – le Sénat ne s’était pas levé davantage, et ses applaudissements du 4 octobre apportaient leur dérisoire écho à la lointaine clameur par laquelle l’Allemagne acclamait un Français pour la première fois.

En même temps, il advenait aux anciens partis une surprenante aventure, ils ne s’étaient accordés ni pour la paix en Algérie, ni pour la réconciliation franco-allemande. Ils ne s’étaient pas même unis devant la menace immédiate du putsch d’Alger. Mais ils s’unissaient devant la terrible menace qui pesait soudain sur la République – vraisemblablement à trois ans d’échéance...

Le moins que l’on puisse dire, c’est que tout cela rendait les Français perplexes.

La campagne pour le référendum n’a pas affaibli cette perplexité.

De toute évidence, il ne s’agit pas de ce dont on parle.

Alors, de quoi ?

Pour la plupart des Français, la question juridique posée par ce qu’on appelle un peu comiquement le viol de la Constitution, est sans grand intérêt. Le viol de la Constitution, à leurs yeux, c’est un coup d’Etat, et non une consultation du peuple. Ils sont sensibles au droit; mais pour la plupart d’entre eux, cette Constitution est un instrument donné au Président de la République – et nommément au général de Gaulle – pour assurer le relèvement de la France. Le pays ne souhaite donc point que cet instrument soit intangible, il souhaite qu’il soit efficace. Il tient le référendum pour légitime, parce qu’à ses yeux la Constitution est au service de la France, et non la France au service de la Constitution. C’est pourquoi il est prêt à modifier celle-ci – à la condition que, votée par lui, elle soit amendée par lui.

D’autant plus qu’il pense que beaucoup de ceux qui tiennent cette Constitution pour intangible, en accepteraient fort bien le changement, à condition qu’elle fût changée par eux.

Oublions ceux qui ne tiennent pour légitime que les changements profitables. Je n’entends point polémiser ce soir, et si j’ai rappelé l’attitude des Assemblées, c’est pour marquer fortement sa signification historique. Retenons seulement les parlementaires

qui défendent, avec une dignité et une sincérité manifestes, la conviction que les décisions capitales appartiennent au Parlement. J'ai entendu l'un d'entre eux, et non des moindres, dire ce mois-ci à la tribune de l'Assemblée nationale : «La France est ici, et non ailleurs». Cette phrase a la résonance de destin à laquelle nous ne nous méprenons pas, la résonance commune aux grandes prophéties et aux erreurs tragiques. Mais si en 1940, en 1958 la France avait été seulement là, et non ailleurs, c'eût peut-être été assez mauvais pour elle...

Il est grand temps de comprendre que la V^e République n'est pas la IV^e plus le général de Gaulle. C'est cette croyance singulière qui fait crier au viol lorsque la Constitution est modifiée; à l'usurpation, lorsque le peuple est consulté; au pouvoir personnel, chaque fois qu'est prise une décision d'importance nationale. Si tout référendum approuve le pouvoir qui l'a suscité, pourquoi quatorze départements viennent-ils de voter *non* ? Si la France subit une dictature, d'où vient que l'on peut nous en accuser tous les matins ?

La V^e République est le régime qui assume la charge de résoudre les problèmes qu'ignora la III^e, et devant lesquels échoua la IV^e. Nous savons que le monde a plus changé en deux siècles qu'en cinq millénaires; Napoléon, pas tellement étonné par l'Égypte, serait stupéfait par New York. En bien moins d'un siècle, trois faits géants ont bouleversé l'Occident.

Le premier est évidemment la Révolution russe. Elle est l'accomplissement de la pensée révolutionnaire du XIX^e siècle. Mais elle est aussi tout autre chose, et je rappelle ce que j'ai dit il y a plus de dix ans :

«Depuis la grande voix de Michelet jusqu'à la grande voix de Jaurès, ce fut une sorte d'évidence, tout au long du siècle dernier, qu'on deviendrait d'autant plus homme qu'on serait moins lié à sa patrie. C'était alors la forme de l'espoir ; Victor Hugo croyait que les Etats-Unis d'Europe se feraient d'eux-mêmes, et qu'ils seraient le prélude aux Etats-Unis du Monde. Le vrai prophète n'a été ni Michelet, ni Jaurès, ni Marx, si perspicaces dans d'autres domaines; mais bien leur ennemi Nietzsche, qui écrivait que le XX^e siècle serait celui des guerres nationales. A l'heure de sa mort, le Géorgien Staline, élevé dans l'internationalisme, condamné pour internationalisme, regardant par

les fenêtres du Kremlin tomber la neige qui ensevelit les Chevaliers Teutoniques et la Grande Armée, a eu le droit de dire : “J’ai refait la Russie...”

«Pour le meilleur comme pour le pire, nous sommes liés à la patrie. Et nous savons que nous ne ferons pas l’Europe sans elle; que nous devons faire, que nous le voulions ou non, l’Europe sur elle ».

Cette présence impérieuse de la nation n’a rien de commun avec ce qu’on appelait autrefois le chauvinisme : ce n’est pas la conscience d’une supériorité, mais d’une nécessité. Les conséquences en sont immenses dans un pays comme le nôtre, parce qu’elles le contraignent à déterminer les conditions dans lesquelles il doit faire face simultanément à la décolonisation de l’un des deux plus grands empires, et à une transformation dont il n’avait pas subi l’équivalent depuis neuf siècles. N’oublions pas que la France connaît l’une des natalités les plus fortes d’Europe, après avoir connu longtemps la plus faible; que notre croissance industrielle a quadruplé au cours des dix dernières années; que la productivité du travail vient de doubler en neuf ans. On connaît les conclusions des travaux des spécialistes, de M. Fourastié notamment : «La société change en trois ans autant qu’en trente ans dans les débuts du XX^e siècle, plus qu’en trois cents ans avant Newton, et plus qu’en trois mille ans à l’âge de pierre. Le chef d’entreprise des années 1960 verra trois fois en dix ans se poser des problèmes que son père et son grand-père avaient toute leur vie active pour identifier et résoudre».

Ces problèmes qui se posent aujourd’hui à la France de façon particulièrement pressante, chaque nation doit donc les résoudre pour son compte; le Gouvernement d’Assemblée était incapable de le faire par sa nature même. Chacun des partis y représentait un ensemble d’intérêts, de sentiments, de passions, et n’y représentait que lui. Chacun parlait pour les siens, et ne parlait plus que pour les siens. C’eût donc été au pouvoir d’arbitrer; mais pour survivre, le pouvoir, né des partis et toujours dépendant d’eux, n’arbitrait pas : il conciliait. Grands ou petits, presque tous les politiques auxquels la IV^e République et même la fin de la III^e assurèrent une heureuse carrière, montrèrent un exceptionnel talent de conciliation. Or, devant le drame, ce talent n’est plus qu’un talent de Palais : que la guerre de 1914 se poursuive il faut faire appel à Clemenceau. La politique moderne n’est évidemment pas la guerre, bien que la guerre

froide projette souvent sur elle sa grande ombre; mais elle est presque toujours conflit. La négociation est une conciliation, mais la décision de négocier est une décision. Lorsque, avant la dernière guerre, il fallut concilier les défenseurs des divisions cuirassées et ceux des armes traditionnelles, on mit un demi-soldat dans un demi-char – et le résultat ne se fit pas attendre. De tous les grands problèmes qui nous pressent, à commencer par celui de l'école et celui de la paix en Algérie, aucun ne pouvait être résolu par le système de naguère, par la conciliation entre les partis. Tous appelaient l'arbitrage réel, c'est-à-dire la décision.

Cet arbitrage dont la nature est précisément celle des décisions du Président de la République dans le domaine qui lui est propre, de qui le Président le tiendrait-il, sinon de la nation ? Je ne veux pas revenir sur son élection au suffrage universel; je veux insister sur le fait qu'il n'y a pas de gouvernement moderne sans décision, pas de décision sans légitimité fondée sur la nation, et pas d'autre arbitrage définitif que celui de la nation elle-même. C'est pour cela que la France n'est pas seulement dans les Assemblées. C'est là qu'est le vrai conflit, noble et grave, qui nous oppose à nos adversaires, au-dessus des pauvres querelles de personnes qui retombent bientôt comme toutes les poussières de tous les combats...

Ce que nos adversaires de bonne foi, et ceux de moins bonne – appellent dictature, c'est simplement l'exercice du pouvoir de la V^e République. Peu importe qu'ils croient ne pas vouloir revenir à la IV^e. Ils veulent revenir à un pouvoir sans pouvoir, et présenter l'indispensable autorité de l'Etat moderne comme l'ennemie des libertés des citoyens.

C'est par trop confondre ces libertés avec les privilèges des partis. Et c'est pourquoi la V^e République n'affaiblissant nullement les libertés des citoyens, il faut lui donner des masques.

Le premier fut le fascisme. Hitlérien, de préférence. Je me souviens d'avoir répondu alors : «Lorsque l'on compare à Hitler le général de Gaulle, les rescapés des camps de la mort, les hommes de nos maquis et ceux de nos chars, le long cortège des humiliés et des vainqueurs d'hier se souvient en silence, en attendant qu'on ait fini !» Mais un jour s'est levé quelque chose qui ressemblait cette fois au vrai fascisme. On n'a

pas encore oublié : «Si j'ai revêtu l'uniforme pour parler aujourd'hui à la télévision, c'est afin de marquer que je le fais comme étant le général de Gaulle aussi bien que le chef de l'Etat...». Ô voix du passé que tant de Français écoutaient dans l'ombre, comme si tant d'insultes d'hier eussent été prêtes à se changer soudain en soldats !

Le fascisme par trop usé, nous avons vu reparaître le Second Empire. Car il va de soi que l'expérience démocratique (à peine vieille de quelques années) d'une France en partie illettrée, était la même que celle d'une France dont l'expérience démocratique date presque d'un siècle : il va de soi que la capitulation de Sedan et l'appel du 18 juin, c'est la même chose. Pourtant, si les bonapartistes ont avantage à oublier le premier Sedan, les partis auraient avantage à ne pas parler trop haut du second...

Ensuite, reparaît la dictature. Assez de ces sornettes ! Ce qui menace les libertés des citoyens dans un Etat moderne, ce n'est ni l'ombre de César ni celle de Napoléon III, c'est l'union d'un régime policier et d'un parti unique.

Parler de régime policier, ce serait drôle si ce n'était dérisoire. Jamais, en France, un Président de la République n'aura suscité tant d'enthousiasme et n'aura été si outragé. Jamais, dans le monde, un gouvernement n'aura rencontré tant d'assassins directs ou par procuration, occupés à attendre la prochaine amnistie en jouant à la belote.

Quant au parti unique, croit-on qu'il eut été difficile de le faire en 1958 ? Et même plus tard ? Lorsque nous serons morts, l'histoire pourra dire du général de Gaulle : «Depuis son retour par deux fois, cet homme a arrêté la guerre civile avec ses mains nues...».

Ne pas recourir au parti unique, c'est-à-dire ne pas ajouter à la force de l'Etat d'autre arme que la confiance de la nation, c'est sans doute le plus urgent et le plus grave des problèmes républicains – un problème plus sérieux, en 1962, que de savoir si la consultation du peuple est un acte de pouvoir personnel.

Unir la liberté des citoyens et la décision nécessaire au destin de la France, tel est donc l'enjeu majeur de la V^e République. Aucune des tâches entreprises n'est terminée. Le rétablissement de l'économie, la décolonisation, la coopération avec l'Algérie, la

modernisation de l'agriculture et de l'enseignement, sont en cours. La lutte contre l'O.A.S. est sans doute moins achevée qu'il ne semble... La prochaine tâche de la France est évidemment l'établissement d'un plan social. Pour ces tâches nationales, l'Association pour la V^e République fait appel à vous. Au service de l'homme sans lequel la V^e République ne serait pas; pour lui permettre de poursuivre son œuvre, comme l'a fait naguère l'Association pour le Soutien de l'Action du général de Gaulle. De cette V^e République, il a fait l'héritière de la 1^{re} au moins en ceci qu'elle a déjà à la France le visage fraternel de la fierté. Et si l'inévitable clameur des *non* tente, une fois de plus, de nous kidnapper cette République, nous ne nous en inquièterons pas outre mesure : il suffira que les choses aillent mal pour qu'elle revienne chez nous.